

# RAPPORT DE VÉRIFICATION



**LEROY MERLIN**  
ZAC DU P.A. DU PAYS DE MEAUX  
3, RUE ROLAND MORENO  
77124 CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

## TRANSPORT MECANIQUE

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mises à l'arrêt préconisées
Elévateurs-TM	1	0	0	0

**Adresse d'intervention :**  
**LEROY MERLIN**  
**ZAC DU P.A. DU PAYS DE MEAUX**  
**3, RUE ROLAND MORENO**  
**77124 CHAUCONIN-NEUFMONTIERS**

**Mission réalisée le 22/06/20**  
Accompagnateur : M.DUPOIS TRISTAN

**N° d'affaire : 884L0EAB1213/18000**  
Désignation : LEROY MERLIN-MEAUX (77) Vérification générale périodique d'un éq  
**N° intervention : N11P020060000000257**  
**Date du rapport : 23/06/2020 - Référence du rapport : 981M0/20/1654**



Aucune observation

1.0.0.1 - TM62369

### Agence Équipements Ste-Geneviève-des-Bois

Pôle Équipements IDF Est - SOCOTEC EQUIPEMENTS - Le Francilien - Zac des Ciroliers - 38 rue Clément Ader - Fleury - 91712 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS CEDEX  
Tél. : 01 69 51 57 30 - Fax : 01 69 51 57 31

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.500.100 euros - 834 096 695 RCS Versailles  
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier  
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M CHARPENTIER Guillaume  
Nombre de pages : 5

## SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Observations	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
ETNA	Elévateurs-TM	LEROY MERLIN CHAUCONIN	8-6174	EPMR	22/06/20	0			3

## COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de M.DUPUIS TRISTAN.

## MODALITES DE LA VERIFICATION

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles dont l'ensemble des points figurent dans le tableau de référence joint au présent rapport

# VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

## 1. ELÉVATEURS-TM (EPMR/LEROY MERLIN CHAUCONIN/8-6174/EPMR)

### 1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

Type	EPMR
Installateur	ETNA
Année d'installation	2016
Constructeur	ETNA
Mainteneur	ETNA
Localisation	LEROY MERLIN CHAUCONIN
Réglementation prise en référence	Arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques portant sur les ascenseurs, les monte-charges et certains élévateurs de personnes
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	12
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	12
Identification de l'élévateur	8-6174
Libellé client	EPMR
QR Code :	
Date de la vérification	22/06/2020
Charge nominale (kg)	315
Vitesse nominale (m/s)	0,14
Type de suspension	Vérin simple effet
Enregistrement dispensant de l'examen des éléments de guidage	Réalisé par ETNA le 19/05/2020
Enregistrement dispensant de l'examen des suspentes et leurs attaches	Réalisé par ETNA le 19/05/2020
Enregistrement dispensant de l'examen du mécanisme de levage	Réalisé par ETNA le 19/05/2020

### 1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défautuosité.

**Annexe au rapport de Vérification Générale Périodique d'un ascenseur, monte-charge et élévateur de personnes n'excédant pas une vitesse de 0,15 m/s**

**Liste des points vérifiés dans le cadre de la mission**

Lors de la mission effectuée par SOCOTEC, l'ensemble des points concernant l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence\* ci-dessous, a été vérifié.

<b>1</b>	<b>DOCUMENTS</b>
1.1	Carnet d'entretien
1.1.1	Formalisation de la vérification des éléments de guidage et conclusions
1.1.2	Formalisation de la vérification des suspentes et de leurs attaches et conclusions
1.1.3	Formalisation de la vérification des mécanismes de levage et conclusions
1.1.4	Formalisation de l'essai du dispositif parachute ou équivalent et conclusions
1.2	Dernier rapport de contrôle technique (uniquement pour les ascenseurs)
1.3	Dernier rapport de vérification périodique
<b>2</b>	<b>Gaine</b>
2.1	Eléments constitutifs de la gaine
2.2	Protecteurs mobiles (Trappes et portes de visite)
2.3	Verrouillage électrique et mécanique des trappes et portes de visite
2.4	Eléments de guidage (habitable et contrepoids)**
2.5	Suspentes et attaches, poulies**
2.6	Dispositif amovible dont la mise en place est nécessaire pour maintenir une réserve de sécurité
2.7	Dispositif(s) limitant la course de l'habitable
2.8	Accès à la cuvette (échelles, ...)
<b>3</b>	<b>Local des machines</b>
3.1	Accès au local (échelles, trappes, garde-corps, ...)

3.2	Mécanismes de levage (treuil, poulies, tambour, vérin...)**
3.3	Dispositif parachute ou équivalent**
3.4	Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne
3.5	Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité spécifique)
3.6	Consignes
<b>4</b>	<b>Paliers</b>
4.1	Organes de service et de signalisation
<b>5</b>	<b>Portes paliers</b>
5.1	Eléments constitutifs
5.2	Verrouillage mécanique et électrique
5.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...)
<b>6</b>	<b>Habitacle</b>
6.1	Eléments constitutifs (structure, plancher, parois, porte, garde-pieds,...)
6.2	Précision d'arrêt et de maintien de l'arrêt
6.3	Dispositif pour assurer la protection des personnes (protection contre le risque de heurt, cellules, barrages immatériels,...)
6.4	Organes de service et de signalisation
6.5	Eclairage normal et de secours
6.6	Dispositif de demande de secours
6.7	Affichage de la limite d'usage
6.8	Indication de la charge

\* Le tableau de référence figurant dans cette annexe, respecte le cahier des charges COPREC pour les vérifications périodiques des ascenseurs, monte-charge et élévateurs de personnes dont la vitesse n'excède pas 0,15 m/s dans les établissements soumis au Code du travail validé par la délégation équipements le 04 février 2011.

\*\* Pour les équipements installés en France, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 29 décembre 2010 relatif aux vérifications générales périodiques, ces vérifications ne sont pas à réaliser, si les documents fournis par l'entreprise d'entretien en font état.

Dans le cadre d'une vérification générale périodique étendue (VGPE), SOCOTEC peut apporter au chef d'établissement gardien de la chose dont il a la responsabilité, des éléments de réponse portant sur le respect des exigences relatives à la sécurité des travailleurs qui interviennent sur ces équipements. Cette prestation comporte en plus de la VGP réglementaire, le contrôle et l'interprétation des essais relatifs :

- à l'éclairage normal et de secours de la zone de machinerie et de poulies (locaux), de la gaine et des abords de portes paliers ;
- aux dispositifs de protections électriques ;
- aux équipements sur le toit de l'habitable ;
- aux équipements dans la cuvette ;
- aux équipements dans le local de machines et de poulies ;
- aux dispositifs de protections de parties tournantes ;
- au dépannage à main ou manœuvre de rappel ;
- à l'usage exclusif de l'espace réservé à l'ascenseur ;
- à l'état général des éléments de l'installation.

## ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
ETNA	Elévateurs-TM	LEROY MERLIN CHAUCONIN	8-6174	EPMR	22/06/2020

**EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION**  
**réalisée par M CHARPENTIER Guillaume**  
**en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail**

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour cette installation, n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.